



FEDERATION DU CALVADOS

Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



IMMERSION TOTALE AU FIL DE L'EAU

Des reportages vidéo pour découvrir les parcours de pêche du département !

Dans le cadre des actions de valorisation du territoire, la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FCPPMA) a développé un nouveau format de reportages vidéo consacrés à la présentation des parcours de pêche.

Imagines et conçus comme de véritables balades au bord de l'eau, ces reportages proposent une découverte progressive et immersive des différents sites de pêche de notre département.

Complémentaires aux supports cartographique, ces vidéos offrent une approche visuelle accessible et attractive.

Facilement diffusables sur les supports numériques gérés par la Fédération, elles contribuent ainsi à renforcer la lisibilité de l'offre halieutique, l'attractivité du territoire et la promotion d'une pratique de la pêche pleinement inscrite dans le respect des milieux aquatiques.

Scannez et laissez-vous guider !



Les QR codes de ce document sont interactifs : scannables sur papier, cliquables dans le PDF, les logos sont cliquables.



DANS CETTE ÉDITION :

Actions cours d'eau p.2

Les solutions fondées sur la nature à l'honneur

Respect de la réglementation p.3

Un engagement au service de la pêche et des milieux aquatiques

Conseils et bonnes pratiques p.4

Respect des poissons lors des fortes chaleurs estivales : adopter les bons réflexes

Dossier thématique p.5

Sécheresse et préservation des milieux aquatiques

L'AAPPMA du semestre p.7

La Société de Pêche Lexovienne

Zoom sur un cours d'eau et une espèce p.8
remarquable

La Touques: à la rencontre de la truite de mer

Vie associative p.9

Unis et engagés par la passion

Agenda et évènements p.10

Le Junior Fishing Tour, les animations à venir



www.federation-peche14.fr



Actions cours d'eau

Les "Solutions Fondées sur la Nature" à l'honneur



"Véritables supports de biodiversité, ces modules participent à la reconnexion entre les usages et la nature."

Un partenariat porteur de sens

Dans le cadre de ses actions en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques, la FCPPMA a récemment engagé un chantier de restauration de la continuité écologique intégrant l'aménagement d'un bief pour lesquels des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) ont été employées

Mené en partenariat avec la **société Urbanoé**, ce projet illustre une volonté commune de proposer des aménagements conciliant fonctionnalité écologique, intégration paysagère et amélioration durable de la qualité des habitats aquatiques.

Redonner au bief ses fonctionnalités

À travers cette intervention, l'objectif est de redonner au bief des fonctionnalités favorables à la biodiversité tout en s'appuyant sur des **solutions respectueuses du fonctionnement naturel des écosystèmes**. Les aménagements réalisés visent notamment à diversifier les habitats, améliorer la qualité de l'eau, favoriser le développement de la végétation aquatique et offrir de nouvelles zones refuges pour la faune piscicole.

Des modules végétalisés innovants

Pour ce chantier, le choix s'est porté sur l'installation de **modules végétalisés flottants**. Modulables et prêts à l'emploi, ces dispositifs de 1,27 m² permettent de recréer des îlots ou des berges végétalisées adaptés aux projets de renaturation aquatique. Véritables supports de biodiversité, ils participent à l'amélioration de la qualité écologique des milieux en favorisant le développement de la végétation, la création d'abris pour la faune aquatique et la reconnexion entre les usages et la nature.

Une démarche collaborative et reproductible

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de restauration écologique portée par la Fédération, en lien avec les acteurs locaux du territoire. Il démontre qu'**il est possible de conjuguer innovation technique et respect des équilibres naturels**, tout en répondant aux enjeux de préservation des milieux aquatiques.

Perspectives et suivi

Un suivi régulier sera mis en place afin d'évaluer l'efficacité des aménagements réalisés et leur impact sur la biodiversité locale. Les premiers retours d'expérience permettront d'**ajuster les dispositifs et d'envisager leur déploiement sur d'autres sites du département**.

Le respect de la réglementation

Un engagement au service de la pêche et des milieux aquatiques



La pratique de la pêche de loisir s'accompagne de règles essentielles destinées à préserver les populations piscicoles, protéger les milieux aquatiques et garantir une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers des cours d'eau.

Dates d'ouverture et de fermeture, tailles minimales de capture, quotas, horaires de pêche, réserves ou encore techniques autorisées : la réglementation piscicole rassemble l'ensemble des dispositions essentielles à une gestion durable et responsable des rivières et plans d'eau.

À ce titre, l'**arrêté préfectoral** encadrant l'exercice de la pêche en eau douce constitue le document de référence fixant les règles applicables sur le territoire du Calvados.



Préserver les espèces et la qualité de la pêche

Respecter cette réglementation, c'est avant tout participer activement à la préservation des espèces et à la qualité de la pêche de demain. Certaines mesures, parfois perçues comme contraignantes, **répondent pourtant à des enjeux biologiques précis**, notamment durant les périodes de reproduction ou lors des épisodes de forte sensibilité des milieux aquatiques.

Bien se renseigner avant chaque sortie

La FCPPMA rappelle l'importance de **bien se renseigner avant chaque sortie**, certains parcours pouvant disposer de réglementations spécifiques : parcours no-kill, restrictions des techniques de pêche, réserves temporaires ou secteurs soumis à des arrêtés particuliers.

Les bonnes pratiques au bord de l'eau

Au-delà de l'aspect réglementaire, **le comportement des pêcheurs au bord de l'eau participe aussi à l'image de notre loisir**. Respect des propriétés riveraines, gestion des déchets, courtoisie entre usagers et préservation des habitats naturels sont autant de bonnes pratiques essentielles au maintien de notre loisir.

Opérations de contrôle

Tout au long de l'année, des opérations de contrôle sont régulièrement menées sur le territoire départemental par les agents chargés de la police de la pêche et les gardes-pêche particuliers. Des actions communes sont également organisées en partenariat avec le Groupement de Gendarmerie Départementale. Ces contrôles participent pleinement à la protection des milieux aquatiques. Sur le 1er semestre 2026, **850** contrôles ont été effectués et **14 procès verbaux** dressés.



La FCPPMA remercie l'ensemble des pêcheurs qui, par leur comportement responsable et leur respect de la réglementation, contribuent chaque jour à la préservation de notre patrimoine aquatique.

Conseils et bonnes pratiques

Respect des poissons lors des fortes chaleurs estivales : adopter les bons réflexes



Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs ont des conséquences directes sur nos cours d'eau et sur les espèces piscicoles qui y vivent. La hausse de la température de l'eau entraîne une diminution du taux d'oxygène disponible et accentue le stress subi par les poissons, en particulier les salmonidés.

La pratique de la pêche nécessite une vigilance particulière et l'adoption de gestes responsables afin de limiter l'impact sur les populations piscicoles.

Pêcher aux bonnes heures

Lorsque les températures augmentent fortement, il est recommandé de **privilégier les sessions de pêche tôt le matin ou le soir**, lorsque l'eau est plus fraîche et mieux oxygénée. À l'inverse, les heures les plus chaudes de la journée doivent être évitées, notamment sur les petits cours d'eau sensibles.


Manipuler avec soin

La remise à l'eau des poissons demande une attention accrue. Il convient de limiter au maximum la durée des combats et des manipulations, de garder les poissons dans l'eau autant que possible et d'utiliser une épauvette adaptée. L'emploi d'hameçons simples sans ardilhon facilite les décrochages rapides et réduit les blessures.


Savoir renoncer




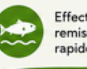




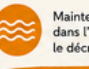





Dans certaines situations, lorsque les débits deviennent très faibles et les températures critiques, le meilleur réflexe reste parfois de **renoncer temporairement à pratiquer** afin de préserver les poissons et leur milieu.

La FCPPMA rappelle que chaque pêcheur peut, par des gestes simples et responsables, contribuer à la protection durable des milieux aquatiques et à la préservation des espèces qui font la richesse de nos rivières.

 **TEMPÉRATURE DE L'EAU :**
adaptons nos pratiques pour préserver les salmonidés

En période estivale, la température de l'eau influence directement la survie des poissons après leur capture. **Adoptons les bons réflexes.**



 MOINS DE 17°C CONDITIONS FAVORABLES Les salmonidés disposent de conditions physiologiques favorables.  Utiliser une épauvette adaptée  Décrocher rapidement le poisson  Effectuer une remise à l'eau rapide  JE LIMITE LE TEMPS HORS DE L'EAU.	 ENTRE 17°C ET 19°C VIGILANCE L'eau contient moins d'oxygène et les poissons récupèrent plus difficilement après le combat.  Abréger le combat autant que possible  Éviter toute manipulation inutile  Maintenir le poisson dans l'eau pendant le décrochage  J'ÉCOURTE LE COMBAT ET JE GARDE LE POISSON DANS SON MILIEU.	 20°C ET PLUS J'ARRÊTE DE PÊCHER Les salmonidés cessent de s'alimenter et subissent un stress important.  La capture augmente fortement les risques de mortalité  Même remis à l'eau, les poissons peuvent ne pas survivre  JE CÈSE VOLONTAIREMENT LA PÊCHE DES SALMONIDÉS.
--	--	--

Chaque degré compte.
PRÉSERVER LES SALMONIDÉS AUJOURD'HUI, C'EST GARANTIR LEUR PRÉSENCE DEMAIN.

Sécheresse et préservation des milieux aquatiques

Comment sont prises les décisions ?

Les épisodes de sécheresse constituent aujourd'hui l'une des principales pressions exercées sur les cours d'eau et les milieux aquatiques. Dans le Calvados, comme partout en France, un dispositif réglementaire permet d'anticiper et de gérer ces situations afin de préserver la ressource en eau, les usages prioritaires et la biodiversité.

Pour les pêcheurs de loisir, il est important de comprendre comment les décisions sont prises, quels acteurs interviennent et pourquoi certaines mesures peuvent être mises en oeuvre au cours de l'été.

Un suivi permanent des cours d'eau

Dans le Calvados, le pilotage de la ressource en eau est assuré par les services de l'État sous l'autorité du préfet du Calvados, en s'appuyant sur le Comité Ressource en Eau (CRE), qui réunit les services de l'État, les collectivités territoriales, les syndicats d'eau, les représentants agricoles, les usagers professionnels et non professionnels et d'autres acteurs concernés. C'est ce comité qui analyse la situation hydrologique et propose les mesures de vigilance ou de restriction.

Tout au long de l'année, les débits des cours d'eau, les niveaux des nappes souterraines ainsi que différents indicateurs météorologiques sont suivis par les services de l'État et leurs partenaires. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) contribue à cette surveillance en apportant son expertise sur l'état des milieux aquatiques et les conséquences observées sur la faune piscicole. Les fédérations de pêche, les syndicats de bassins versants et les autres gestionnaires de milieux participent également à la remontée d'informations de terrain.

Lorsque les indicateurs atteignent certains seuils définis dans l'arrêté-cadre sécheresse départemental, une analyse approfondie est réalisée afin d'évaluer les risques pour les milieux naturels et les différents usages de l'eau.

Le rôle du Préfet dans la gestion de la sécheresse

Dans chaque département, le Préfet est l'autorité compétente pour déclencher les différents niveaux du dispositif sécheresse. Les décisions ne sont pas prises sur la base d'une simple observation ponctuelle. Elles résultent d'une analyse croisée des données hydrologiques, météorologiques et environnementales.

La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) assure le suivi technique de la situation en collectant et en analysant les données relatives aux ressources en eau, aux débits des cours d'eau, aux niveaux des nappes phréatiques et aux conditions météorologiques. Elle coordonne également les échanges avec les différents acteurs concernés, prépare les éléments d'aide à la décision pour le préfet et veille à la mise en oeuvre ainsi qu'au contrôle des mesures de restriction des usages de l'eau décidées dans le cadre du dispositif sécheresse.

Après examen de ces éléments techniques, le Préfet peut prendre un arrêté plaçant tout ou partie du territoire dans l'un des niveaux suivants :

Vigilance

La vigilance correspond à une situation de tension naissante sur la ressource en eau. Aucune restriction obligatoire n'est généralement mise en place à ce stade.

Alerte

Le niveau d'alerte est déclenché lorsque les débits des cours d'eau ou les niveaux des nappes atteignent des seuils de fragilité. Des restrictions de certains usages de l'eau sont alors mises en oeuvre.

Alerte renforcée

Les restrictions deviennent plus importantes afin de limiter davantage les consommations d'eau et de ralentir la dégradation des conditions hydrologiques.

Crise

La crise constitue le niveau le plus élevé du dispositif. Seuls les usages prioritaires peuvent alors être maintenus.



Par arrêté préfectoral en date du **30 juin 2026**, la pêche est temporairement fermée sur l'ensemble des cours d'eau et plans d'eau de première catégorie du Calvados. Seuls le cours principal de la Touques et les cours d'eau du bassin de la Dives restent ouverts.



Sécheresse et préservation des milieux aquatiques

Pourquoi ces mesures sont-elles nécessaires ?

L'impact de la sécheresse sur les poissons

Les poissons et l'ensemble de la faune aquatique dépendent directement de la quantité et de la qualité de l'eau disponible dans les cours d'eau. Lors des périodes de sécheresse, plusieurs phénomènes se cumulent et fragilisent les milieux :

- Diminution des débits
- Réduction des habitats disponibles
- Augmentation de la température de l'eau
- Diminution de l'oxygène dissous
- Concentration des polluants
- Difficultés accrues pour les déplacements des poissons

Certaines espèces, notamment les salmonidés comme la truite fario, sont particulièrement sensibles à l'élévation des températures et à la baisse de l'oxygénation des eaux. La dégradation des conditions environnementales peuvent affecter la reproduction, la croissance et le comportement des populations. Lorsqu'elles deviennent critiques, des mortalités piscicoles peuvent apparaître.



Quels enjeux pour la pêche de loisir ?

Les pêcheurs sont souvent les premiers témoins des évolutions observées sur les rivières. Leur présence régulière au bord de l'eau permet de signaler rapidement certaines situations préoccupantes. Durant les épisodes de sécheresse, il est recommandé d'adapter ses pratiques afin de limiter le stress supplémentaire imposé aux poissons déjà fragilisés par les conditions environnementales.

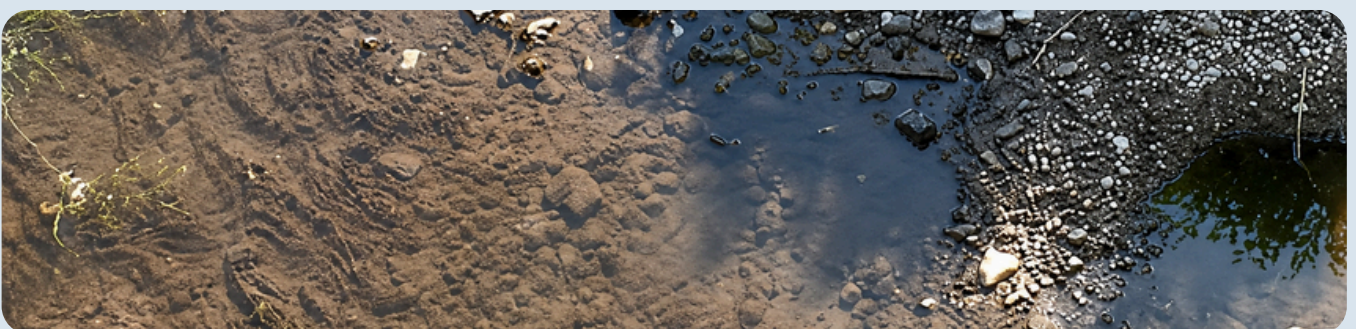
Même lorsque la réglementation de la pêche n'est pas modifiée, chacun peut contribuer à la préservation des populations piscicoles en privilégiant des manipulations rapides des poissons, en limitant les temps de combat et en évitant les remises à l'eau lorsque les températures atteignent des niveaux particulièrement élevés.

Préserver aujourd'hui pour préserver demain

Le dispositif sécheresse ne vise pas uniquement à gérer une pénurie d'eau. Il constitue également un outil essentiel de préservation des milieux aquatiques. En limitant temporairement certains usages lorsque les ressources deviennent insuffisantes, les mesures prises par le Préfet permettent de maintenir des débits minimaux indispensables à la survie des espèces et au bon fonctionnement des écosystèmes.

Pour la FCPPMA, la protection des cours d'eau et des peuplements piscicoles est un enjeu majeur. Face à la multiplication des épisodes de sécheresse liée au changement climatique, la mobilisation collective de l'ensemble des usagers de l'eau demeure indispensable.

Préserver les rivières aujourd'hui, c'est garantir demain des milieux aquatiques fonctionnels, riches en biodiversité et favorables à la pratique durable de la pêche de loisir.



L'AAPPMA du semestre

La Société de Pêche Lexovienne (SPL)



Engagée pour la restauration des frayères de la Touques

Chaque année, les bénévoles de l'AAPPMA La Société de Pêche Lexovienne (SPL), gestionnaire de plusieurs parcours de pêche sur la Touques, se mobilisent pour mener des opérations de déconcrétionnement des zones de frayères à l'aide d'une moto-pompe à eau. Une intervention technique essentielle pour préserver la qualité des habitats piscicoles et favoriser la reproduction naturelle des salmonidés.

Lutter contre le colmatage des graviers

Au fil du temps, les graviers constituant les frayères se colmatent sous l'effet des sédiments fins. Ce phénomène limite les échanges d'eau au sein du substrat et compromet le bon développement des œufs. Grâce à l'utilisation d'une moto-pompe, les bénévoles parviennent à remettre en mouvement les matériaux et à redonner toute leur fonctionnalité à ces zones de reproduction.

Pour plus
d'informations sur
la SPL



Cette action a été initiée il y a plusieurs années par **Philippe Boisson**, auteur et journaliste halieutique reconnu, passionné de pêche et profondément attaché à la préservation des milieux aquatiques. Philippe avait su insuffler une véritable dynamique autour de ces travaux de restauration des habitats.

Disparu tragiquement à la fin de l'année dernière, Philippe laisse le souvenir d'un homme profondément engagé, généreux dans le partage de ses connaissances, animé par des valeurs humaines fortes et unanimement respecté par tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin.

Chaque opération de restauration prolonge son action et perpétue les valeurs qu'il défendait avec conviction.



La FCPPMA tient à saluer l'investissement de l'ensemble des bénévoles mobilisés sur ces actions, ainsi qu'à rendre un hommage sincère à Philippe Boisson, secrétaire au sein du Conseil d'Administration de la Fédération de Pêche du Calvados, dont l'engagement continuera longtemps d'inspirer les acteurs de la préservation de nos milieux aquatiques.

Zoom sur un cours d'eau et une espèce remarquable

La Touques, cours d'eau à migrateurs : la Truite de mer



La Touques et les poissons migrateurs

Cours d'eau emblématique du territoire normand, la Touques est reconnue depuis de nombreuses années pour la richesse de ses populations de poissons migrateurs. Prenant sa source dans le département de l'Orne, poursuivant sa route dans le Calvados et le Pays d'Auge avant de rejoindre la Manche à Trouville-sur-Mer, elle parcourt près de 110 kilomètres en traversant des paysages variés et préservés qui lui confèrent une qualité écologique exceptionnelle.

Classée parmi les grands cours d'eau à migrateurs de Normandie, la Touques constitue un axe biologique majeur pour plusieurs espèces emblématiques telles que le Saumon atlantique, l'Anguille, et bien sûr la Truite de mer. Son bassin versant, alimenté par de nombreux affluents, offre une diversité d'habitats favorable à chaque étape du cycle de vie de ces poissons. Parmi eux, la Truite de mer occupe une place toute particulière et attire chaque saison de nombreux passionnés venus rechercher ce poisson aussi combatif que fascinant.

Une espèce migratrice remarquable

Issue de la même espèce que la Truite fario, la Truite de mer se distingue par son mode de vie migrateur. Après avoir grandi en rivière, elle rejoint la mer où elle poursuit son développement avant de revenir dans les eaux de la Touques pour se reproduire. Ce cycle naturel remarquable fait de cette espèce un excellent indicateur de la qualité des milieux aquatiques et de la continuité écologique des cours d'eau.

Grâce aux efforts engagés depuis plusieurs années pour restaurer les habitats, améliorer la qualité de l'eau et favoriser la libre circulation des poissons, la Touques demeure aujourd'hui l'un des cours d'eau les plus réputés de Normandie pour la pêche des migrateurs.

Une pêche technique et passionnante



Chaque année, l'ouverture de la saison de la Truite de mer suscite un véritable engouement. Que ce soit à la mouche, aux leurres ou au toc selon les secteurs et les conditions hydrologiques, cette pêche exigeante demande patience, observation et maîtrise technique. La lecture de la rivière, la compréhension des déplacements des poissons et l'adaptation aux niveaux d'eau font pleinement partie de l'expérience.



Préserver ce patrimoine

La puissance des combats et la beauté argentée des poissons font de chaque capture un moment privilégié pour les pêcheurs. Mais au-delà de l'aspect halieutique, la pêche des migrateurs sur la Touques s'inscrit également dans une démarche de préservation et de gestion durable. Respect des réglementations, pratique raisonnée et attention portée aux poissons participent pleinement à la protection de cette espèce emblématique.

Préserver la Touques et ses migrateurs, c'est protéger un patrimoine naturel exceptionnel et transmettre aux générations futures la richesse d'une rivière vivante et authentique.

La FCPPMA et les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) locales poursuivent leur engagement en faveur de la préservation des migrateurs à travers de nombreuses actions : restauration des habitats de reproduction, suivi des populations, entretien des cours d'eau et sensibilisation des pêcheurs.

En direct de la station de comptage des poissons migrateurs de la Touques



Vie associative

Unis et engagés par la passion !



68 000 bénévoles : un engagement qui fait la différence

La pêche de loisir en France repose sur une richesse souvent méconnue : l'engagement de ses bénévoles. Chaque jour, partout sur le territoire, plus de 68 000 femmes et hommes consacrent du temps à la vie associative, à la préservation des milieux aquatiques et à la transmission de leur passion. Leur mobilisation ne cesse de grandir. En dix ans, **le nombre de bénévoles a progressé de 70 %**, signe d'un réseau dynamique, ancré dans les territoires et tourné vers l'avenir.

Sur le terrain, une action essentielle

Ils participent à l'entretien des cours d'eau et des berges, interviennent lors des pêches de sauvetage, contribuent au suivi des populations piscicoles, accompagnent les jeunes dans leur découverte de la pêche, organisent des événements fédérateurs et veillent au respect de la réglementation. Autant de missions qui contribuent concrètement à la préservation de nos écosystèmes aquatiques et au développement de la pêche de loisir.

Un formidable moteur de lien social

Cet engagement bénévole est aussi un formidable moteur de lien social. Il rassemble des passionnés de tous âges et de tous horizons autour de valeurs communes : le respect de la nature, le partage des connaissances et la volonté d'agir pour l'intérêt général. À travers leur implication, les bénévoles démontrent que **chacun peut devenir acteur de la protection de l'environnement**.

Et si vous rejoigniez le mouvement ?

Que vous soyez pêcheur confirmé, pratiquant occasionnel ou simplement sensible aux enjeux liés à l'eau et à la biodiversité, il existe de nombreuses façons de s'engager. Quelques heures de votre temps peuvent contribuer à faire avancer des projets utiles à votre territoire et à l'environnement. Rejoindre une association de pêche, c'est intégrer un réseau d'hommes et de femmes passionnés, participer à des actions concrètes et prendre part à une aventure collective porteuse de sens.



À tous les bénévoles qui s'investissent déjà : merci ! Votre engagement est la force de notre réseau et l'un des piliers de l'avenir de la pêche de loisir en France.

Renouvellement des mandats des AAPPMA en 2026 : un rendez-vous essentiel !

Le dernier trimestre de l'année 2026 sera marqué par le renouvellement des conseils d'administration des AAPPMA.

Cette étape importante de la vie associative permettra aux adhérents d'élire les bénévoles qui assureront, pour les prochaines années, la gestion des parcours de pêche et la préservation des milieux aquatiques.

La Fédération de Pêche du Calvados invite tous les adhérents à participer à cette échéance et encourage celles et ceux qui souhaitent s'investir à se rapprocher de leur AAPPMA locale.



S'engager dans une AAPPMA, c'est contribuer activement à la préservation de nos rivières et à l'avenir de la pêche associative.

Junior Fishing Tour

La relève de la pêche sportive en action !



Le JFT, un circuit dédié aux jeunes compétiteurs

La jeunesse est au coeur de l'avenir de notre passion. C'est dans cet esprit que le Junior Fishing Tour (JFT) permet aux jeunes pêcheurs de découvrir la compétition dans un cadre éducatif, convivial et respectueux de l'environnement. Véritable circuit dédié aux jeunes compétiteurs, le JFT rassemble chaque année des pêcheurs de différentes catégories d'âge autour de plusieurs manches qualificatives organisées sur l'ensemble du territoire.

Bien plus qu'une compétition : les valeurs du JFT

Au-delà de la performance, le JFT transmet les valeurs essentielles de la pêche moderne : respect des milieux aquatiques, préservation des espèces, partage d'expérience et convivialité. Encadrés par des bénévoles, des éducateurs et des passionnés, les jeunes évoluent dans un environnement favorable à leur progression et à leur épanouissement.

La finale régionale : fierté normande

Cette saison, la finale régionale a une nouvelle fois démontré le dynamisme et l'engagement des jeunes pêcheurs normands. La FCPMA est particulièrement fière d'avoir accompagné deux jeunes finalistes issus des manches départementales : Augustin SCHWALLER et Louis LEPY. Leur qualification constitue une belle récompense pour leur investissement et leur progression tout au long de la saison.



Mention spéciale à Louis LEPY, 3ème place sur le podium régional de la catégorie Junior !

Rejoignez l'aventure Junior Fishing Tour 2026-2027 !

La saison 2025-2026 s'achève sur de belles performances, et il est déjà temps de préparer la prochaine édition du Junior Fishing Tour !

Tu es passionné de pêche et souhaites progresser, rencontrer d'autres jeunes pêcheurs et découvrir la compétition ? Rejoins l'aventure Junior Fishing Tour 2026-2027 !

Des manches départementales aux finales régionales et nationales, le JFT offre à chacun l'opportunité de vivre une expérience enrichissante dans un esprit sportif et convivial.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant. N'attends plus pour relever le défi et représenter le Calvados lors de la prochaine saison !



Animations et ateliers pêche

Initiez-vous et perfectionnez votre technique !



Des animations pour tous les niveaux

La FCPPMA poursuit son engagement en faveur du développement de la pêche de loisir en proposant, tout au long de l'année, des séances d'initiation et de perfectionnement ouvertes à tous. Que vous soyez novice ou expérimenté, **ces rendez-vous constituent une excellente occasion de progresser dans un cadre convivial et encadré.**

Un large choix de techniques à découvrir

Animées par des professionnels diplômés et passionnés, ces sessions permettent d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner : pêche au coup, pêche aux leurres, pêche à la mouche, montage de mouches, pêche de la truite, des poissons carnassiers et bien d'autres techniques adaptées aux différents cours d'eau et plans d'eau du département.



Comprendre et respecter les écosystèmes

Au-delà de l'apprentissage technique, ces rendez-vous sont également l'occasion de **mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes aquatiques**, de découvrir les espèces piscicoles locales et d'adopter les bons gestes pour une pratique responsable et respectueuse de l'environnement.

Un moment de partage et de convivialité

Que vous souhaitiez faire vos premiers pas au bord de l'eau, partager une activité en famille ou perfectionner votre technique, nos ateliers constituent un moment privilégié d'échange, de convivialité et de découverte de la nature. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble notre passion de la pêche !



Retrouvez l'ensemble des dates, lieux et modalités d'inscription en consultant notre calendrier d'animations.



AGENDA PÊCHE

Les grandes dates à retenir

SAISON 2026



**FERMETURE
DE LA PÊCHE EN
1^{ère} CATÉGORIE**

**20
SEPTEMBRE
2026**



PROLONGATION
— jusqu'au —

25 OCTOBRE 2026

POUR LA TRUITE DE MER
SUR LES COURS D'EAU
CLASSÉS TRUITE DE MER
ET EN POSSÉDANT L'AUTORISATION
SPÉCIFIQUE MIGRATEURS



**FERMETURE
ALOISE ET
ANGUILLE JAUNE**

**15
JUILLET
2026**

POUR LES 2 CATÉGORIES

Préservez la richesse
de nos Cours d'eau !



RESPECTONS
LA RÉGLEMENTATION



PRÉSERVONS
NOS MILIEUX



PARTAGEONS
NOTRE PASSION

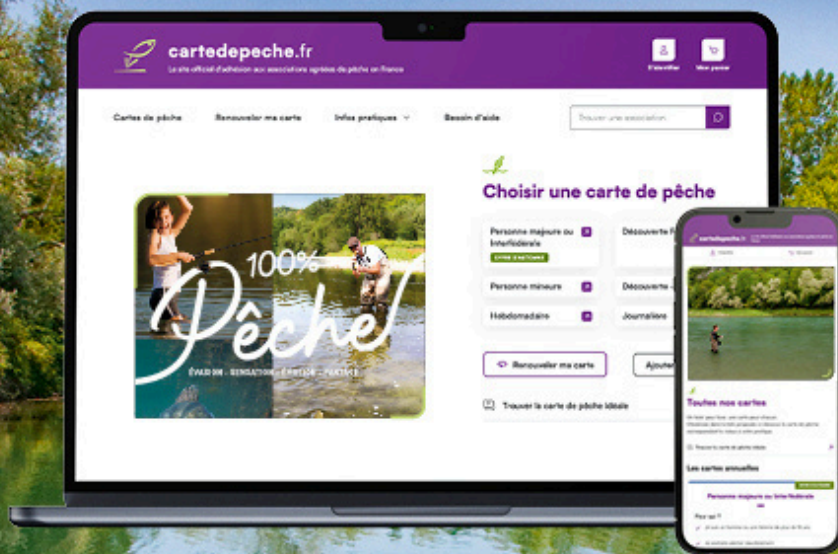
www.federation-peche14.fr



NOUVEAU SITE

cartedepeche.fr

「 pratique rapide écoconçu 」



PÉRIODES D'OUVERTURE DE LA PÊCHE DANS LE CALVADOS EN 2026

